

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Licence professionnelle Aménagement paysager : conception, gestion, entretien

Aménagement paysager : conception, gestion, entretien



Niveau d'étude
visé
Bac +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR Chimie-
Biologie



Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

› Parcours Ecologie urbaine et biodiversité

Présentation

La législation française et européenne impose de nouvelles normes environnementales dans l'usage des pesticides. Les collectivités ainsi que les entreprises privées ou les bureaux d'étude prennent en compte des méthodes alternatives de gestion des aménagements paysagers, de conception et d'entretien dans une optique de développement durable tout en respectant la charte pour l'environnement et les objectifs de maintien et de préservation de la biodiversité mis en œuvre depuis la convention initiale de Rio (1992).

Ce projet est destiné à former des futurs cadres positionnés entre l'ingénieur et le technicien dont la fonction consistera à améliorer qualitativement la gestion des aménagements paysagers privés ou publics, à proposer des méthodes alternatives de gestion et d'entretien.

Ils seront des acteurs de la valorisation des potentiels esthétiques, écologiques et économiques des patrimoines bâtis et végétaux, au service des utilisateurs d'aménagements paysagers urbains ou périurbains, historiques et contemporains.

Pour cela, les étudiants seront formés dans la perspective du développement durable :

- Dans les domaines de l'analyse des sites, des usages et des perspectives d'usage possibles sur les aménagements concernés, existant ou à concevoir. Ils pourront, ainsi, déterminer les potentiels et fragilités des sites dans une optique de gestion intégrée, à l'aide d'outils comme la gestion différenciée, la lutte biologique etc
- Dans la conception et la mise en œuvre de politiques de gestion
- Conception de stratégies d'entretien respectueuses de l'environnement, adaptées aux caractères et usages des aménagements
- Application de techniques d'entretien pertinentes et novatrices, favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et préservant l'environnement
- Analyse des résultats techniques, esthétiques, financiers des opérations



Les apprentis sont formés à l'analyse, la conception et la gestion des aménagements paysagers, urbains et péri-urbains, ainsi qu'à la mise en place d'un plan de gestion raisonnée au sein des collectivités ou des structures privées, dans la perspective du développement durable et du maintien de la biodiversité.

Admission

Conditions d'admission

Cette formation peut être accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac +2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études;

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études

- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Candidature

4 campagnes de candidature sont organisées pour la licence professionnelle

- Campagne 1 : Ouverture de campagne sur e-candidat **du 4 mars au 27 mars 2024** inclus
- Campagne 2 : Ouverture de campagne sur e-candidat **du 28 mars au 15 avril 2024** inclus
- Campagne 3 : Ouverture de campagne sur e-candidat **du 29 avril au 15 mai 2024** inclus
- Campagne 4 : Ouverture de campagne sur e-candidat **du 3 juin mai au 21 juin 2024** inclus

=> Prendre connaissance des différentes étapes et accéder à l'application [E-candidat](#)

Droits de scolarité

Droits de Scolarité 2024 / 2025 : 170 € + 100 € CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus)

Et après

Poursuite d'études

La licence professionnelle est une formation à finalité professionnelle; la poursuite d'études reste exceptionnelle.

Secteur(s) d'activité(s)

Les métiers visés s'exercent :

- Dans des bureaux d'étude : conseiller-assistant du chef de projet (architecte paysagiste), chargé de l'analyse du site, de la validation du projet (faisabilité technique, économique et rationalité de l'entretien), élaboration de plan de gestion et de calendriers annuel d'entretien
- Dans des collectivités territoriales (85000 emplois actuels dans le secteur espaces verts) : adjoint d'un chef de service, ingénieur, chargé de la validation de projets conçus par un bureau d'étude (en régie ou en marché), de la conception de plans de gestions, de la mise en œuvre et du suivi de l'entretien (en régie ou en marché)
- Dans des entreprises de paysage (85 000 emplois actuels, source : UNEP 2011) : cadres en services administratifs répondant à des appels d'offre ; chefs de chantiers, conducteurs de travaux dirigeant sur le terrain des opérations de maintenance d'espaces paysagers

Les + de la formation

Ils seront des acteurs de la valorisation des potentiels esthétiques, écologiques et économiques des patrimoines bâtis et végétaux, au service des utilisateurs d'aménagements paysagers urbains ou périurbains, historiques et contemporains.

Pour cela, les étudiants seront formés dans la perspective du développement durable :

- dans les domaines de l'analyse des sites, des usages et des perspectives d'usage possibles sur les aménagements concernés, existant ou à concevoir. Ils pourront, ainsi, déterminer les potentiels et fragilités des sites dans une optique de gestion intégrée, à l'aide d'outils comme la gestion différenciée, la lutte biologique, etc.
- dans la conception et la mise en œuvre de politiques de gestion

* conception de stratégies d'entretien respectueuses de l'environnement, adaptées aux caractères et usages des aménagements.

* application de techniques d'entretien pertinentes et novatrices, favorisant l'utilisation de ressources renouvelables et préservant l'environnement

* analyse des résultats techniques, esthétiques, financiers des opérations.



Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stephane Tanzarella Paganon

✉ Stephane.tanzarella@univ-grenoble-alpes.fr

Gestionnaire de scolarité

Nadège Vaillant

✉ nadege.vaillant@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

Muriel Lascar

☎ 04 76 01 26 28

✉ fc-chimiebio@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

FormaSup Isère Drôme Ardèche

🔗 <http://www.formasup-ida.com/>

Lycée horticole Grenoble St Ismier

🔗 <http://www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr/>

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Parcours Ecologie urbaine et biodiversité

Licence professionnelle

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Analyse du paysage et biodiversité	UE		10h	20h	9 crédits
UE Périphérie professionnelle	UE			50h	12 crédits
UE Gestion durable des espaces végétalisés	UE			30h	15 crédits
UE Mission en entreprise	UE				15 crédits
UE Projet tuteuré	UE		80h		9 crédits